

Nous donnons ci-dessous une énumération de ces différentes contributions:

Œuvres.	Date du dernier rapport.	Sommes versées.
		\$
Fonds Patriotique canadien, plus intérêt.....	31 décembre 1918.....	46,187,763
Dons du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, au gouvernement impérial	—	5,469,320
Fonds Patriotique du Manitoba.....	31 mars 1918.....	3,957,042
Croix Rouge canadienne, en espèces.....	7 décembre 1918.....	7,771,083
Croix Rouge canadienne, en nature.....	(approximatif).....	13,500,000
Croix Rouge britannique.....	31 décembre 1917.....	6,100,000
Aide à la Belgique, en espèces.....	19 décembre 1918.....	1,642,104
Aide à la Belgique, en nature.....	(approximatif).....	1,512,800
Y.M.C.A., services aux armées.....	—	4,574,821
Œuvres diverses.....	—	8,000,000
		98,714,933

Sous la rubrique des œuvres diverses figurent les dons pour la création et l'entretien d'hôpitaux en Europe et au Canada, les souscriptions en faveur de la France, de la Pologne et de la Serbie et les contributions à de nombreuses associations formées pour assurer le bien-être et le confort des soldats, soit aux armées, soit postérieurement à leur libération.

LA SITUATION APRÈS LA GUERRE.

Toutes les forces de la nation ayant été absorbées par les besoins de la guerre et cette absorption étant devenue de plus en plus complète, au fur et à mesure que le conflit se prolongeait, nos hommes d'état songèrent à conjurer les funestes effets de la dislocation devant nécessairement résulter de l'arrêt soudain de la grande machine de guerre qui occupait 300,000 Canadiens outre-mer et un nombre égal dans les fabriques de munitions du pays; d'autre part, la cessation de la guerre devait être suivie d'une demande extraordinaire d'une masse de produits normaux du temps de paix. En d'autres termes, la production allait subir une transformation complète dès la cessation des hostilités.

En prévision de cet état de choses, le 23 octobre 1917, le Cabinet se constitua lui-même en deux sections ou comités, l'un qui prit le nom de Comité de la Guerre devant s'occuper de la poursuite des opérations de guerre et l'autre, qui prit le nom de Comité de Reconstruction et de Développement, étant chargé de l'étude des problèmes qui se poseraient au retour de la paix. Le Premier Ministre, les ministres du Commerce et des Finances, étaient membres de ces deux comités. Outre ceux-ci, le Comité de la Guerre comprenait les ministres des Affaires Extérieures, de la Justice, de la Marine et du Service Naval, des Douanes, de la Milice, des Travaux Publics, des Postes, le président du Conseil Privé et le ministre des Forces Militaires d'outre-mer. Le Comité de Reconstruction et de Développement se composait, outre le Premier Ministre et les ministres du Commerce et des Finances, des ministres des Chemins de fer et